



ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

aux aînés et personnes aidantes

Une initiative de l'Association francophone des aînés du N.-B.



INFORMATION - SENSIBILISATION - ACTION

Les proches aidants dans la stratégie du vieillissement du N.-B.

Suivez-nous sur nos différentes
plateformes



FACEBOOK



INTERNET

Il y a quelques semaines déjà, la Province du N.-B. dévoilait sa stratégie sur le vieillissement, intitulé « [Se tenir ensemble](#) », fruit de nombreuses consultations et du travail acharné du Conseil sur le vieillissement du N.-B. réalisés entre mars et novembre 2016.

On présente cette stratégie dans les termes suivants :

« La stratégie sur le vieillissement est un plan d'action conçu pour créer un système viable et pour répondre

aux enjeux liés à notre population vieillissante. La stratégie établit les conditions d'un système plus souple permettant aux aînés de rester autonomes et de participer à la vie communautaire le plus longtemps possible. Elle regroupe aussi une vaste gamme de services et de mesures de soutien qui sont disponibles et qui le seront pour quiconque en aura besoin.

»

Ce plan repose sur trois buts principaux :

- **Aider les aînés à rester autonomes;**
- Assurer la durabilité et l'innovation;
- Adopter une culture provinciale de soins et de soutien centrés sur la personne.

Quatre initiatives ont été proposées pour chacun de ces buts, dont l'initiative *Famille et collectivité* qui réfère spécifiquement aux réalités et besoins des proches aidants. À ce chapitre, la stratégie propose sept mesures à mettre en place, dont voici le détail :

1. Développer des ressources, notamment une **trousse destinée aux proches aidants**, et soutenir ces derniers en leur offrant une formation.

Se tenir ensemble : Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick



[Cliquez ici](#) pour accéder à la version PDF de la stratégie, disponible sur le site web du gouvernement du N.-B.

Vous êtes une personne aidante et aimeriez participer à une étude visant à documenter le vécu des proches aidants ? Contactez Anne Godin, chargée de projets à l'AFANB (ainesengages@afanb.org / (506) 727-7102)

2. **Créer des avantages pour les familles** qui agissent en tant que proches aidants auprès de personnes âgées. Par exemple, encourager les employeurs à faire preuve de souplesse lorsque des employés doivent prodiguer des soins à un membre âgé de leur famille, ou envisager l'établissement d'un crédit d'impôt pour les proches aidants ou des avantages financiers.
3. Identifier et communiquer des **pratiques exemplaires** associées à des soins de relève de qualité et augmenter les options de relève afin d'inclure les services de relève de nuit.
4. Encourager l'adoption **d'attitudes positives à l'égard du vieillissement et des aînés.**
5. Accroître la sensibilisation et développer des **initiatives visant à prévenir la violence conjugale et les abus envers les aînés.**
6. **Promouvoir les opportunités intergénérationnelles** permettant aux jeunes et aux aînés d'interagir et transmettre des histoires; afin d'apprendre les uns des autres; manifester une meilleure compréhension et une plus grande compassion concernant les différentes générations; et accroître la sensibilisation à l'égard de l'âgisme (ou de la discrimination envers une personne fondée sur l'âge). Un exemple d'initiative serait l'établissement d'un centre préscolaire à l'intérieur d'un foyer de soins.
7. Mobiliser les collectivités des Premières Nations pour **mettre en commun des pratiques exemplaires** et apprendre les uns des autres différentes **approches culturelles en matière de vieillissement.**

Pour nous assurer que ces mesures soient mises en place en considération des besoins réels de notre population et qu'elles soient réalisées en fonction de répondre en priorité aux enjeux les plus importants, **nous vous invitons à partager avec nous vos réflexions sur ces éléments de la stratégie.** L'AFANB, à titre d'organisme voué au mieux-être des aînés francophones du N.-B., verra à transmettre vos réflexions et vos attentes aux instances gouvernementales concernées, nous permettant de contribuer à l'orientation et la priorisation des travaux qui mèneront à l'amélioration des conditions de vie des aînés en perte d'autonomie et du quotidien des milliers de personnes aidantes qui les accompagnent.

**VOUS ÊTES PERSONNE AIDANTE ? PARTICIPEZ À NOTRE PROJET EN NOUS
AIDANT À MIEUX CONNAÎTRE ET COMPRENDRE VOS BESOINS!**

[Contactez-nous](#)

Le projet **Vers un réseau provincial d'entraide pour les aînés et personnes aidantes** est une nouvelle initiative de l'Association francophone des aînés du N.-B, rendue **possible grâce à l'initiative nationale Ensemble pour le développement social des communautés francophones et acadienne du Canada**, et est financé en partie par le Gouvernement du Canada par le biais du Programme de partenariats pour le développement social – Composante « enfants et familles ».

Canada

Copyright © 2017 Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, Tous droits réservés.

Vous recevez ce courriel parce que vous avez démontré de l'intérêt pour ce projet ou que vous vous êtes abonné.e à notre liste d'envois.

Adresse postale :

Association francophone des aînés du N.-B.
C.P. 27100, Dieppe, N.-B.
E1A 6V3

[Abonnez-vous à notre liste d'envois](#)

Vous voulez cesser de recevoir ce courriel ? Vous pouvez vous [désabonner](#)

MailChimp.